

Formation Santé Sécurité et Conditions de Travail des membres du CSE/CSSCT/Référent(e) santé et sécurité en e-learning - A partir du 1 avril 2022 (loi "Santé" du 2 août 2021)

OBJECTIF(S)

- Être capable de déceler, mesurer les risques professionnels et analyser les conditions de travail
- Être capable de mettre en oeuvre les méthodes et les procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

PUBLIC CONCERNÉ

- Membres du CSE, titulaires et suppléants
- Membres de la CSSCT
- Référent(e) santé et sécurité (ex : salarié compétent)
- Toute personne qui participe aux réunions du CSE

PRÉ-REQUIS

- Avoir un ordinateur pour la formation (un ordinateur par stagiaire)
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique



Formation à distance



1 mini /100 maxi



35.00 heures

LES PLUS

Nous sommes agréés par la DREETS BFC (agrément préfectoral CSE) et certifiés QUALIOP1 ; Remise à chaque participant d'une boîte à outils numérique ; Possibilité de prise en charge des OPCO pour les entreprises de moins de 50 salariés.

+ Ce module est conçu pour une formation en totale autonomie. Les stagiaires pourront réaliser leur session de 35 heures sur 3 semaines maximum. Chacun travaille donc à son rythme et en tenant compte de ses contraintes professionnelles.

+ Notre formation est interactive et ludique. On sait qu'un cerveau humain n'apprend bien qu'en variant les plaisirs. Nous vous proposons donc des vidéos, des QCM, des animations, des textes à étudier et des exercices. Les stagiaires ne décrochent pas au bout de 10 minutes grâce à la variété des différents modes d'animation.

+ Parce que la formation à distance c'est bien, mais que parfois on a besoin d'aide, l'équipe pédagogique est disponible tout au long de la session pour aider les stagiaires en cas de problème ou de difficulté.

+ Les stagiaires valident un maximum de connaissances grâce aux évaluations continues. Car une formation n'a de sens que si l'on est capable d'en évaluer les bénéfices.

INTERVENANT

L'équipe pédagogique d'Hygéa

ÉVALUATION

Évaluation de positionnement - Évaluation formative - Évaluation des acquis

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation

PROGRAMME

- Généralités
 - Présentation de la formation
 - Autodiagnostic 15 questions
 - Missions et compétences du CSE en SSCT
 - Moyens du CSE en SSCT
- Déceler les risques professionnels
 - Mécanisme d'apparition d'un dommage
 - Pyramide de Bird
 - Définition AT/MP et statistiques nationales, de branche et d'entreprise
 - Conséquences pour le salarié et pour l'entreprise
 - Responsabilité civile et pénale
 - Analyse de l'accident de travail par l'arbre des causes
 - Les risques professionnels conventionnels
 - Les Risques Psycho-Sociaux
- Mesurer les risques professionnels
 - L'évaluation des risques professionnels – Méthodologie
 - Le Document Unique
 - La pénibilité
- Analyser les conditions de travail
 - Définition des conditions de travail
 - KARASEK et MASLOW
 - Écart entre travail prescrit et travail réel
 - La grille Visite des locaux
 - La grille Étude de poste
- Prévenir les risques professionnels
 - Définition de la prévention
 - Les enjeux de la prévention
 - Les acteurs
 - Les principes généraux de prévention
 - Le droit d'alerte
- Améliorer les conditions de travail
 - Le droit à la déconnexion
 - L'entretien professionnel
 - Management : 7 pistes d'amélioration
 - Le dialogue social
 - La Qualité de Vie au Travail
- Pratique
 - De nombreux quizz et exercices tout au long de la formation (environ 40% du temps)
- Évaluation des acquis

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Vidéos
- Présentations
- Animations
- Études de cas

DURÉE DE VALIDITÉ

4 ans

